



Téléphone / Siège : 30 67 58 / 59

Annexe : 33 36 64

BP 7049 - OUAGADOUGOU 03 (Burkina Faso)

Télex : 5263 COMITER Ouaga

Fax : (00226) 30 67 57

SECRETARIAT EXECUTIF

Programme Majeur Politique **GRN / LCD**

MISSION CIRCULAIRE D'ANIMATION ET DE SENSIBILISATION

EN GUINEE BISSAU

JUILLET 1996

I - PRESENTATION DE LA MISSION

1 - Composition de la mission

La mission est composée de :

- | | |
|------------------------|------------------------------------|
| - Mr Ide BANA | Conseiller GRN CILSS |
| - Mr Moustapha YACOUBA | Coordonnateur du PADLOS |
| - Mr Issa ABOUBAKAR | Coordonnateur du PASP |
| - Mme Caroline BA | Conseiller Mission Française/CILSS |

2 - Objectifs de la mission

1. Informer les partenaires sur les activités du Programme Majeur Gestion des Ressources Naturelles et du Club du Sahel;
2. Mettre en place les relais des projets et du Programme Majeur Gestion des ressources naturelles et échanger sur le programme d'activités 1996;
3. Identifier les attentes des partenaires;
4. Echanger sur la contribution des relais Gestion des Ressources Naturelles à la réflexion « Sahel 21 »

II - DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission a été reçue en audience par le Ministre du Développement Rural et de l'Agriculture (MDRA), le Ministre de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat, le Ministre des Ressources Naturelles et de l'Energie et le Secrétaire d'Etat au Plan. La mission a également rencontré les principaux partenaires à savoir les services techniques, les bailleurs de fonds et des représentants de la société civile. Elle a enfin organisé une rencontre de synthèse avec l'ensemble des interlocuteurs.

La mission tient à remercier les autorités de la République de Guinée Bissau et particulièrement le CONACILSS pour l'appui très précieux apporté à la mission.

La liste des personnes rencontrées et le programme de la mission sont joints en annexes.

1 - Rencontre avec le Ministre du développement rural et de l'agriculture (M. Isaac MONTEIRO)

La mission a rendu une visite de courtoisie à M. MONTEIRO, Ministre du Développement Rural et de l'Agriculture.

La mission l'a remercié pour l'accueil et sa disponibilité malgré un calendrier chargé. Elle l'a ensuite informé des objectifs de la mission et de l'importance qu'accorde le CILSS à son rapprochement à ses pays membres afin de prendre en compte leurs préoccupations dans ses programmes.

Le Ministre, a quant à lui, remercié la mission pour cette initiative et a souhaité que cette démarche se poursuive et permette l'intégration des programmes aux niveaux régional et national. Il a rappelé le soutien que le CILSS a toujours apporté à la Guinée Bissau et a insisté sur l'importance d'une sensibilisation accrue en direction des membres du Gouvernement, des bailleurs de fonds. Il demeure convaincu de la nécessité de cette volonté commune des sahéliens de réfléchir aux multiples problèmes au sein du CILSS.

Il a informé la mission de l'inscription du programme triennal du CILSS dans le programme du gouvernement afin de lui accorder toute la priorité.

Il a en outre informé la mission de l'élaboration par le Ministère d'une lettre de politique agricole et a souhaité que le CILSS occupe une place de choix dans cet exercice.

En ce qui concerne la Convention des Nations Unies sur la désertification, le Ministre a rassuré la mission de l'état d'avancement des démarches et de la prise des dispositions institutionnelles pour que l'Organe National de Coordination soit mis en place. Un projet est déjà en cours. La mission a souhaité que les journées de sensibilisation puissent être organisées avant la neuvième session qui se tiendra du 3 au 15 Septembre 1996 à New York.

Enfin, le Ministre a insisté sur la nécessité d'apporter un appui logistique au CONACILSS qui ne peut pas dans les conditions actuelles jouer pleinement son rôle.

2. Rencontre avec le Ministre de l'Environnement, du Tourisme et de l'artisanat (M. Cypriano CASSAMA)

La délégation du CILSS a fait un exposé sur les objectifs de la mission et présenté le Programme Majeur Gestion des Ressources Naturelles et les projets qui le constituent.

Dans son intervention, le Ministre a salué l'initiative prise par le CILSS de se rapprocher des Etats. Il a ensuite félicité le CILSS pour la qualité des projets présentés qui répondent aux préoccupations de la Guinée Bissau.

Le Ministre a cependant émis des souhaits pour que le CILSS :

- agisse pour qu'il ait un meilleur équilibre dans ses interventions entre les Etats ;
- mobilise des ressources au profit des Etats pour réaliser des actions concrètes sur le terrain.

Pour le Ministre la Guinée Bissau est quelque peu négligé dans les interventions du CILSS et ce qui se traduit par un retard par rapport aux autres pays.

3. Rencontre avec le Secrétaire d'Etat au Plan et à la Coopération (M. Ibrahim DIEME)

La mission a été chaleureusement accueillie par le Secrétaire d'Etat qui connaît bien l'institution. Après avoir expliqué les objectifs , la mission, a succinctement présenté le Programme Majeur Politique GRN, et les quatre projets qui le constituent. Les différents membres de l'équipe ont fourni des informations complémentaires concernant le stade de développement des quatre projets, leurs points d'ancrage dans les structures de la Guinée Bissau, et la nature des interventions prévues.

Le Secrétaire d'Etat a quant à lui insisté sur le lien entre l'économie, l'agriculture et l'environnement pour un pays comme la Guinée Bissau. Il a informé la mission de trois documents d'une grande importance pour le pays à savoir la loi de la terre, la politique environnementale et le Code d'Investissement. Il s'agit de trois dossiers en cours mais qui façoneront l'ensemble de la politique de développement du pays.

Pour le Secrétaire d'Etat, le PRISME doit être considéré comme le projet « Mère » car sans information, sans éducation on ne peut rien faire. Beaucoup de structures, de projets font de la communication mais les efforts sont éparpillés. Il convient d'assurer cette coordination et le PRISME peut permettre de faire des économies d'échelle.

Le CILSS doit donc tout mettre en oeuvre pour mobiliser les ressources pour ce projet.

4. Rencontre avec le Ministre de l'Energie, de l'Industrie et des Ressources Naturelles (M. JOAO GOMES CARDOSO)

Après la présentation des objectifs de la mission et des projets qui constituent le Programme Majeur GRN, le Ministre a dit toute sa satisfaction de voir le CILSS présent au niveau des Etats. Le Ministre a déploré un manque de circulation de l'information entre les différentes structures et le CILSS.

Pour le Ministre, le CILSS joue un rôle majeur auprès de ses Etats membres. Il constitue à ce sujet un forum d'échanges entre les Etats.

Le Ministre a souligné la pertinence des projets du Programme Majeur qui prennent en compte tous les aspects de lutte contre la désertification. Il a insisté sur la nécessité d'une concertation entre les OIG de la sous-région afin de faire jouer les complémentarités.

En ce qui concerne la décentralisation, le Ministre a présenté un exemple en cours relatif à la gestion d'une réserve d'eau dans une localité du pays puis a souhaité des échanges d'expériences entre les pays et l'implication de certaines structures comme la faculté de droit et le centre d'études juridiques dans réflexions.

Le Ministre a enfin souligné l'importance de la sensibilisation car pour lui l'homme doit être au coeur du combat contre la désertification.

Le Ministre pour finir a dit sa disponibilité et celle de son département à oeuvrer avec le CILSS pour réussir ce combat.

5. Rencontre avec le Représentant Résident du PNUD

Après une présentation des objectifs de la mission et des projets du programme majeur, le représentant résident s'est dit satisfait de l'initiative et a rassuré la mission pour l'importance que son institution accorde au suivi des dossiers menés par le CILSS. Il a informé la mission d'être au courant de l'ensemble de ces dossiers et a attiré l'attention de la mission sur certaines activités déjà en cours dans le pays particulièrement « la loi de la terre », l'étude menée par le Pays Bas sur la décentralisation, l'étude prospective à long terme réalisée par le PNUD et les discussions pour l'élaboration d'un Plan d'Action Nationale sur l'Environnement. Il a insisté sur la nécessité pour le CILSS de s'informer sur ces dossiers et de jouer un rôle important. Il a réitéré ses remerciements pour cette visite ainsi que pour celle du Secrétaire Exécutif lors de sa précédente mission.

6. Rencontre avec la Directrice de l'USA (Mme NANCY M. MCKAY)

L'USAID a réservé un accueil chaleureux à la mission.

Cette rencontre a été focalisée sur un échange d'information sur les activités du CILSS et sur les efforts de lutte contre la désertification au Sahel.

La mission a particulièrement mis l'accent sur la nouvelle organisation du CILSS et la nécessité de se rapprocher davantage des préoccupations des Etats. Elle a présenté les projets constituant le Programme Majeur GRN.

En retour, la Directrice a souligné l'intérêt que les USA accordent aux activités du Programme Majeur GRN. Elle a surtout insisté sur l'importance du PRISME pour la Guinée Bissau. A son avis la Guinée Bissau a besoin d'un effort d'information. Les populations locales doivent être sensibilisées aux problèmes de désertification et de lutte contre les effets de la sécheresse. Le meilleur moyen de diffuser les programmes d'information et de sensibilisation est d'utiliser les radios locales indépendantes.

En ce qui concerne le PREDAS, l'USAID souligne l'importance de l'élaboration d'une politique régionale car une grande partie du charbon de bois produit en Guinée Bissau est vendue au Sénégal.

En ce qui concerne le foncier, l'USAID a un programme d'appui à la Commission chargée d'élaborer « la loi de la terre ». Cet appui se fera à travers une contribution financière et technique. A ce niveau, il est sollicité un appui du LTC. L'accord du LTC n'est pas encore obtenu, de même que la période de leur intervention. Il est souhaité l'arrivée pendant la même période du Consultant CILSS (Mr TRAORE) et du Consultant LTC. Une finalisation du programme est en cours.

Il a été convenu une coordination de l'appui du PADLOS et de l'USAID à cette commission.

Le PADLOS informera l'USAID des actions qui seront entreprises.

7. Union Européenne (M. F. FONTAO)

Au cours de l'entretien qui lui a été accordé à l'Union Européenne , la délégation a expliqué les objectifs de sa mission avant de présenter le Programme GRN et ses projets constitutifs dans le cadre de la restructuration du CILSS.

La mission a été favorablement appréciée par l'Union Européenne qui estime qu'il est important d'entreprendre une campagne d'information sur le rôle que le CILSS joue dans la coordination des actions de lutte contre la désertification.

Deux domaines d'intervention intéressent particulièrement l'Union Européenne en Guinée Bissau. Il s'agit de l'amélioration des techniques de carbonisation dans le cadre de la production de charbon de bois dont l'exécution est confiée à la FAO. Ce projet répond aux objectifs du projet PREDAS. L'Union Européenne envisage de financer aussi un projet Cadastre qui permet au gouvernement de Guinée Bissau de disposer d'une carte de sol qui contribuera sans doute à la résolution des problèmes fonciers. Ce projet est d'une importance capitale dans l'élaboration de la « loi de la terre » et pourra servir de document de base aux activités du PADLOS en Guinée Bissau.

8. Rencontre avec la Commission Nationale pour l'élaboration de la loi de la terre (MM. Rui CARLOS, HADEM, BATISTA.)

Cette rencontre a porté essentiellement sur cette loi et particulièrement à l'appui attendu du PADLOS et sur la plate forme des organisations paysannes.

La mission a présenté le PADLOS. La commission a également fourni des informations sur les objectifs et la méthodologique utilisée.

En ce qui concerne « la loi de la terre », l'objectif de la commission est d'élaborer une loi de manière participative et transparente.

La commission technique est composée des représentants de Ministères et de la société civile et sa coordination est assurée par l'assemblée Nationale.

La loi sera élaborée suivant quatre étapes :

- Phase théorique : connaissance de la documentation existante, des lois passées ou en cours, élaboration d'un document de synthèse qui sera sanctionné par un séminaire de validation; Ce séminaire se tiendra à Gabu et verra la participation de l'administration et aussi de la société civile (chefs traditionnels, ONG, secteur privé, élus, etc.). Il s'agira à cette étape d'identifier les différentes situations. Le document final sera par la suite publié.
- Phase de terrain : Sur la base de l'élaboration d'une méthodologie et d'un échantillon représentatif des discussions approfondies seront menées. Ensuite suivra un séminaire national sur les résultats de l'enquête;
- Phase d'élaboration de la loi : Sur la base de deux premières étapes, une proposition de scénarios sera rédigée afin d'apporter des orientations aux députés. Ces orientations feront l'objet d'un feed-back des différents acteurs avant un séminaire de validation. Le document issu de cette concertation sera soumis à l'assemblée.
- Phase de vulgarisation. Après l'adoption par l'assemblée, il conviendra de diffuser cette loi.

Les ressources sont disponibles pour les trois premières phases. La commission a souhaité avoir l'appui du PADLOS pour la dernière étape et également pour l'organisation d'un voyage d'études aux membres de la commission, au Burkina, au Sénégal, au Niger, en Guinée Conakry et en Côte d'Ivoire.

La mission a fait des observations sur la nécessité d'orienter l'élaboration de cette loi vers un « cadre d'orientation », l'organisation des forums et séminaires au niveau local avant les rencontres au niveau national, la traduction des documents dans les langues locales et l'appui de tout le processus par un programme de communication.

La commission a été informé de l'accord du CILSS de mettre à disposition un expert juriste pour une période de 2 mois afin d'apporter un Conseil et une expertise technique à la commission et de lui organiser le voyage d'études souhaité au courant du mois de septembre 1996.

En ce qui concerne la plate-forme, les échanges ont permis de conclure sur la nécessité de tout mettre en oeuvre pour que la Guinée Bissau puisse rattraper le retard accusé dans le processus régional afin d'être associé pleinement.

A ce niveau, il a été convenu de confier cette tâche à l'ONG ALTERNAG retenu comme point focal du PADLOS et qui a beaucoup d'expériences dans le domaine de l'organisation du monde paysan. Ces tâches consisteront à la réalisation de l'étude diagnostique, à l'organisation du forum et à l'appui technique pour consolider le processus en Guinée Bissau.

9. Rencontre avec le Représentant de la FAO (Mme Maria GUILHERMINA SOARES) :

La mission a présenté l'objet de sa mission et les différents projets du Programme Majeur GRN.

En réponse, le représentant de la FAO a exprimé ses remerciements à l'endroit du CILSS pour cette visite. Il a par la suite présenté à la mission trois projets en exécution ou en cours d'élaboration dans le cadre de la Gestion des ressources naturelles en Guinée Bissau. Il s'agit de :

- le projet statistique agricole et sécurité alimentaire dans le cadre de l'alerte précoce;
- le projet d'amélioration des techniques de carbonisation et de reboisement qui sera financé par l'Union Européenne pour trois ans;
- le projet de protection des écosystèmes des mangroves qui couvrira en plus de la Guinée Bissau, la Gambie, la Sierra Leone et la Guinée Conakry.

La FAO appuie par ailleurs le gouvernement pour la formulation d'une lettre de politique agricole.

En ce qui concerne les ressources naturelles, la FAO s'est engagée à appuyer le pays dans la mise en oeuvre du Pla d'Action Forestier Tropical (PAFT). Une mission de réformulation est attendu au début du mois d'Août.

En outre la FAO est très intéressé par la mise en oeuvre de la convention internationale sur la désertification.

10. Rencontre avec la Mission Française de Coopération et d'Actions Culturelles (

Après avoir été informé des objectifs de la mission, le chef de la mission a exprimé sa satisfaction de recevoir la délégation.

Des échanges de points de vue, il est ressorti la nécessité d'une forte implication du gouvernement pour résoudre les problèmes institutionnelles qui se posent actuellement dans le domaine de la gestion des ressources naturelles. Ces problèmes ont pour corollaire un retard dans la désignation de l'organe National de Coordination chargé de la mise en oeuvre de la Convention des Nations Unies sur la Désertification ainsi que sur les autres activités en collaboration avec le CILSS.

De l'entretien, on peut retenir les conditions suivantes base du développement des activités sur la Gestion des ressources Naturelles en Guinée :

- la nécessité d'avoir un engagement de l'Etat afin qu'il puisse jouer le rôle qui est le sien;
- l'engagement des partenaires de coopération ne saurait être effectif sans un travail de base réalisé par l'Etat de Guinée dans le sens de la mise en cohérence des programmes;
- la facilitation des activités de la société civile dans le cadre de la lutte contre la désertification; il revient à l'Etat de jouer son rôle régional et d'être l'interlocuteur des partenaires de coopération.

Le Programme d'Action National de Lutte Contre de Désertification prévu dans le cadre de la convention exige effectivement que les pays remplissent ces conditions; la mission du CILSS a rappelé cet aspect en disant qu'il revient aux états d'asseoir une dynamique de préparation des PAN avant d'avoir l'appui de la coopération internationale.

11. Rencontre avec Le 2ème Secrétaire de l'ambassade de Suède

Après une présentation de l'objectif de la mission et des activités de projets, les discussions ont porté essentiellement sur :

- le rôle de chef de file dans la mise en œuvre de la convention internationale;
- l'appui des partenaires dans l'étude prospectives « Sahel 21 »
- l'intégration des cadres stratégiques existants dans le Programme d'Action National;

Le représentant de la coopération Suédoise a apprécié la visite du CILSS et les échanges constructifs qui se sont instauré entre le CILSS et les partenaires nationaux.

12. Réunion globale avec les partenaires (liste en annexe)

La mission a rencontré les représentants des services techniques, des ONG, des bailleurs de fonds pour une réunion d'information et de synthèse. La réunion, qui a eu lieu dans les locaux de la Direction des Protection des Végétaux a duré plus de quatre heures. Elle a été l'occasion d'un échange franc entre le PM/ GRN du CILSS et les participants.

La réunion a démarré avec une allocution du Conseiller en GRN qui a remercié les participants d'être venu très nombreux ce qui dénote de l'importance qu'ils accordent au CILSS. Il a ensuite retracé le chemin parcouru par le CILSS avant de finir par une présentation de la nouvelle structure du CILSS et les objectifs assignés à la présente mission.

Dans son discours d'ouverture, le représentant du Ministre de Développement rural a remercié le CILSS pour cette volonté de se rapprocher de ses Etats membres mais surtout insisté sur l'importance qu'accorde son pays au CILSS. Il a en outre indiqué que toutes les dispositions seront prises et aucun effort ne sera ménagé afin que les initiatives qui seront prises, soient exécutées dans de bonnes conditions.

Suite à un bref exposé du chef de la délégation du CILSS sur le Programme Majeur GRN, les coordinateurs des projets PADLOS, PASP, ont présenté respectivement leurs projets. Suivi ensuite par une présentation des Projets PREDAS et PRISME dont les coordinateurs sont empêchés. Toutes les présentations ont mis l'accent sur le rôle important de la concertation entre acteurs et surtout sur le rôle de la société civile en tant qu'acteurs dynamiques dans la définition et la mise en oeuvre de nouvelles stratégies et politiques de gestion des ressources naturelles ainsi que la réalisation d'un développement local durable.

Après ces présentations , une discussion a été lieu entre les deux parties. Les participants ont soulevé un certain nombre de préoccupations dont:

- le retard accusé par la Guinée Bissau par rapport aux autres pays du CILSS dans le cadre des programmes du CILSS en général et la mise en oeuvre de la convention internationale en particulier. Les problèmes institutionnels ont été soulevés à plusieurs reprises. Ce retard est constaté à travers la non organisation des journées de sensibilisation, la mise en place d'un mécanisme d'élaboration des PAN et l'organisation d'un forum national. Les dispositions doivent être prises pour rattraper ce retard. Les promesses des autorités de créer dans les prochains jours une organisation chargé de l'élaboration du PAN permettra de surmonter les difficultés;
- la faible implication des acteurs de la société civile dans les initiatives nationales et le manque de communication effective entre les structures techniques du gouvernement et ces acteurs;
- la nécessité d'approfondir les réflexions sur les questions d'environnement en collaboration avec les ONG;
- la nécessité de canaliser une plus grande proportion des ressources en direction des ONG qui sont capables de réaliser beaucoup d'actions utiles à des coûts très réduits par rapport aux structures et approches "classiques";
- la nécessité d'une politique énergétique qui prenne en compte l'ensemble des énergies;
- la prise en compte dans l'exercice « Sahel 21 » de l'étude sur les perspectives à long terme produite par le PNUD et la nécessité de la corriger par un exercice de concertation avec les populations locales.

Les participants ont recommandé une plus intégration des activités du CILSS et surtout un éclaircissement des objectifs des projets afin que les résultats puissent être atteints.

Le CILSS devrait également bâtir ses activités sur la base de sa propre expérience en terme d'échec et de réussite. Les participants ont souhaité avoir en introduction au débat une évaluation des activités passées et actuelles du CILSS en Guinée Bissau.

IL est important de prendre en compte les problèmes institutionnels en cours afin d'être réaliste et de voir quelles sont les alternatives.

Il a été également recommandé à la mission de s'informer d'avantage sur la stratégie en cours dans le domaine de l'environnement et particulièrement l'élaboration du Programme d'Action Nationale pour l'Environnement. Il semble que beaucoup de choses se font mais ce qui manque c'est surtout la coordination et la cohérence. Le CILSS doit mettre l'accent sur le renforcement des capacités et particulièrement l'appui à la formation des communicateurs, la loi sur le foncier, la décentralisation.

III - RELAIS

1 - PASP

- Correspondant National du CILSS
- Direction de l'Environnement (Ministère de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat);
- Direction de la Planification Stratégique (Ministère du Plan et de la Coopération);
- Direction des Eaux et forêts (Ministère de Développement Rural et de l'Agriculture);
- Forum des ONG ;
- Volontaires dans la Lutte Contre la Désertification et la Sécheresse (VOLUDES)
- Association des Amis de la Terre

Compte tenu que l'Organe National de Coordination est entrain d'être mis en place, il a été recommandé que le point focal soit le Secrétaire Permanent de cet organisme, mais en attendant le CONACILSS pourra jouer ce rôle.

2 - PADLOS

- Forum des ONG/Association Guinéenne des Etudes Alternatives (ALTERNAG) (point focal) ;
- Direction d'Appui au processus électoral (Ministère de l'Administration Interne)
- Direction de la promotion Féminine (Ministère des Affaires Sociales et de la promotion féminine)
- Direction Générale de Promotion et de l'Animation Rurale (DGPAR);
- Direction du Cadastre (Ministère des Travaux publics et de l'urbanisme)
- Assemblée Nationale Populaire (Commission Nationale sur la Loi de la Terre)
- Association Nationale des Agriculteurs de Guinée Bissau (ANAB)
- Association des Femmes pour les Activités Economiques (AMAE).

3 - PREDAS

- Institut National de Technologie Appliquée (INITA) (Point focal)
- Direction de l'énergie (Ministère des Ressources Naturelles)
- Direction de l'hydraulique (Ministère des Ressources Naturelles)
- Direction des Eaux et Forêts (Ministre de Développement Rural et de l'Agriculture)
- Direction de la Planification Stratégique (Ministère du Plan et de la Coopération);
- Direction de la communication Sociale
- Association des Femmes pour les Activités Economiques (AMAE)
- Réseau Africain de Développement Intégré (RADI)
- TESSITO (ONG locale)
- Petro-Guinée
- Guinée GAZ

4 - PRISME

- Cabinet national de la Communication Sociale (Secrétariat à la Communication Sociale);
- Direction de l'Environnement ;
- Direction de la Planification Stratégique (Ministère du Plan et de la Coopération);
- Cinq représentants de la presse privée;
- Institut National de Technologie Appliquée (INITA)
- Association Guinéenne des Etudes Alternatives (ALTERNAG) ;
- Volontaires dans la Lutte Contre la Désertification et la Sécheresse (VOLUDES)
- Direction Générale de Promotion et de l'Animation Rurale (DGPAR);
- Division de l'Education Environnementale (Direction des Eaux et Forêts);
- Action et Développement (A.D.)

Le CONACILSS est chargé de convoquer une réunion de l'ensemble du relais pour désigner le point focal.

Le point focal doit être quelqu'un qui a une grande disponibilité. L'organisation interne est laissée au relais. Ce relais doit élaborer un programme de travail à soumettre au CILSS et aux partenaires locaux. La mise en place des relais n'est pas une fin en soi. Il est important de se réunir très souvent afin d'exécuter et d'évaluer son programme.

CONCLUSION GENERALE

D'une manière générale, les autorités de la Guinée Bissau ont apprécié cette initiative du CILSS de se rapprocher de ses Etats membres et ont insisté sur l'importance qu'accorde leur pays à cette institution sous-régionale. Les différents partenaires rencontrés ont souhaité que de telles rencontres soient régulières afin d'assurer une meilleure synergie et de prendre en compte les préoccupations nationales dans les activités sous-régionales.

Il a été convenu que les différents relais se rencontrent dans les meilleurs délais pour s'entendre sur une organisation interne et élaborer un programme d'activités.

En ce qui concerne la réflexion sur le Sahel 21, la mission a invité les relais à prendre une part active à cette initiative. Trois notes sont en cours d'élaboration. Il s'agit de : note sur les enjeux de la politique économique; note sur les transformations de l'agriculture; note sur les stratégies de communication.

Il a été demandé à la partie Bissau Guinéenne de faire connaître au CILSS ses préoccupations qui ne sont pas encore prises en compte afin de les intégrer dans les planifications futures.

ANNEXES

- Annexe I : Présentation du Programme Majeur GRN et des Projets**
- Annexe II : Programme des rencontres**
- Annexe III : Liste des personnes rencontrées**

ANNEXE I

PRESENTATION DU PROGRAMME MAJEUR ET DES PROJETS GRN

Le nouveau CILSS issu de la restructuration est composée d'un noyau central et de programmes majeurs.

Le noyau central est chargé de la coordination du système, du contrôle et de la réflexion stratégique. Les Programmes Majeurs sont des cadres de mise en cohérence des projets d'une même filière. Ils sont au nombre de Six (6) répartis comme suit :

*** Secrétariat Exécutif à Ouagadougou (Burkina Faso)**

- Programme Majeur Politique de Gestion des Ressources Naturelles;
- Programme Majeur Politique de Gestion de Sécurité alimentaire;

*** Centre Régional AGRHYMET à Niamey (Niger)**

- Programme Majeur Information;
- Programme Majeur Formation;

*** Institut du Sahel à Bamako (Mali)**

- Programme Majeur de Recherches Agro-Socio-Economique
- Programme Majeur Population et Développement

Les Quatre derniers programmes majeurs sont techniques et sont chargés de fournir les informations pour l'élaboration des politiques et stratégies.

Dans le cadre du Plan Triennal 1995 - 1997, le Programme Majeur Gestion des Ressources Naturelles a pour objectifs stratégiques de contribuer :

- A la définition des politiques et stratégies sous-régionales cohérentes intégrant les dispositions de la convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification;
- A la gestion durable des ressources naturelles au niveau local.

Pour atteindre ces objectifs le programme Majeur est constitué de quatre (4) projets :

- Projet d'Appui aux Stratégies et aux Politiques (PASP);
- Projet d'Appui au Développement Local au Sahel (PADLOS);
- Projet Régional de promotion des Energies Domestiques et Alternatives au Sahel (PREDAS)
- Projet Régional d'Information et de Sensibilisation Multimédia sur l'Environnement (PRISME)

1. Projet d'Appui aux Stratégies et Politiques (PASP)

Le PASP est un projet né de la structuration du CILSS pour répondre à la préoccupation majeure des sahéliens de lutter contre la désertification et les effets de la sécheresse. Il fait suite à l'adoption de la Convention des Nations Unies contre la Désertification et la volonté du CILSS d'appuyer ses Etats dans la mise en oeuvre de cette convention.

Le PASP innove par l'intégration de la Convention des Nations Unies de Lutte contre la Désertification à l'effort déjà entrepris par le CILSS et ses pays membres.

Les activités seront menées Cinq axes :

- l'appui aux Etats membres du CILSS pour l'élaboration et la mise en oeuvre de leur Programme d'Action National (PAN);
- l'élaboration d'un Programme d'Action sous-régional;
- La mise en place d'un système de Suivi-Evaluation de la mise en oeuvre de la convention
- la mise en place d'un mécanisme d'échanges d'informations et d'expériences;
- la participation effective des Organisations Non Gouvernementales dans le processus de Mise en oeuvre de la Convention.

b - Activités en cours ou réalisées en 1996

Le CILSS a organisé la Conférence régionale sur la mise en oeuvre de la Convention en Afrique de l'Ouest, puis a apporté un appui technique aux organes nationaux de coordination des pays en mettant à leur disposition des experts chargés de les aider à préparer leur Programme d'activités et à organiser les journées de sensibilisation sur la convention . Il a ensuite organisé deux rencontres d'échanges d'information et d'expériences, la première pour les Organes Nationaux de Coordination (ONC) à Bamako et la deuxième rencontre pour les Organismes Non Gouvernementaux à Ouahigouya (Burkina Faso). Cette dernière a abouti à un dispositif cadre de coopération CILSS - ONG.

Au niveau sous-régional, le PASP a organisé la réunion de lancement du Programme d'Action Sous-Régional.

2 - Présentation d u Projet d'Appui au Développement Local au Sahel (PADLOS)

Le PADLOS est la réponse que le CILSS apporte au mandat que lui ont confié les participants à la Conférence régionale sur la problématique foncière et la Décentralisation tenue à Praia en Juin 1994, pour rendre opérationnelles pour les Etats, la société civile et les partenaires bailleurs de fonds, les orientations essentielles de la conférence mais aussi l'ensemble des conclusions et recommandations tirées de la mise en oeuvre de la Stratégie Régionale de Lutte Contre la Désertification adoptée en 1984 et des orientations issues de la rencontre régionale sur la gestion des terroirs tenue en Mai 1989 à Ségou (Mali).

Le PADLOS est une composante dynamique du programme majeur GRN, vise la création d'un environnement législatif et la promotion d'un dialogue institutionnel favorable à une gestion démocratique, décentralisée et participative des ressources naturelles.

Il s'agira donc de promouvoir la réalisation des objectifs mesurables grâce à des avancées significatives dans les domaines suivants :

- renforcer le rôle des producteurs ruraux en tant que partenaires à part entière dans les prises de décisions relatives aux politiques et actions qui les concernent;
- créer les conditions juridique et institutionnel de l'intensification de la production et de la gestion des ressources naturelles;
- approfondir la réflexion sur le processus de décentralisation déjà entamé;
- renforcer le rôle des groupes spécifiques (femmes, pasteurs, jeunes) dans le processus décisionnel sur les questions liées à la gestion foncière, à la décentralisation et à la gestion des ressources naturelles.

Les activités du PADLOS vont être exécutées suivant 4 axes principaux :

- Plate - forme des organisations paysannes

Elle vise la promotion du rôle des producteurs en tant que partenaires privilégiés de l'institution, et acteur à part entière du développement . L'ensemble des actions est menée dans le cadre du renforcement des capacités et des compétences des populations rurales. A ce titre les activités suivantes sont prévues : organisations des forums et des concertations entre acteurs; rencontres thématiques sur les besoins en information, sur les politiques agricoles, sur l'environnement, etc., études diagnostiques et structuration du monde rural, appui institutionnel et méthodologiques aux organisation d'échanges relatifs aux techniques et formes d'organisation et aux modes de fonctionnement tournées et voyages d'études.

- Sécurisation foncière :

Le processus de dégradation accélérée des ressources naturelles au Sahel, conduit l'ensemble des observateurs à penser qu'il est indispensable pour les Etats membres du CILSS d'opérer des changements substantiels en matière de gestion foncière, afin de favoriser l'établissement de nouveaux rapports et de nouveaux équilibres entre les populations et leur environnement.

Il faut mettre en place les conditions juridiques et institutionnelles de l'intensification de la production, en garantissant l'implication et la sécurisation foncière de l'ensemble des acteurs désormais appelés à jouer, aux côtés de l'Etat un rôle plus actif dans la gestion durable des ressources naturelles. Le CILSS va aider les Etats à dégager au niveau national, des options foncières consensuelles à partir desquelles il sera possible de mettre en place des législations foncières équitables, effectives et efficaces, en apportant l'expertise nécessaire, et en favorisant le débat, la réflexion et les échanges d'expériences.

Il s'agira de sensibiliser les Etats sur les enjeux futurs du foncier dans le développement des économies sahéliennes, de promouvoir l'information, la vulgarisation et les échanges en matière de politiques et de législations foncières, en vue de favoriser la capitalisation des expériences et d'améliorer le processus législatifs actuellement en cours et d'appuyer les Etats dans la définition des politiques foncières appropriées;

- Décentralisation

Le CILSS apportera un appui aux Etats pour la définition et la mise en oeuvre de leur politique de décentralisation. Cet appui sera matérialisé par la mise à disposition des analyses et réflexions pertinentes concernant la responsabilité des communautés de base, sur les expériences de décentralisation, par l'appui aux structures chargées de la mise en oeuvre de la décentralisation et par l'appui à l'élaboration des textes permettant une réelle décentralisation.

Cet appui va concerner la promotion de l'option de décentralisation, l'échange d'expériences entre les commissions nationales de décentralisation, la capitalisation et la valorisation des expériences en matière de décentralisation, l'identification des besoins en formation et information des différents niveaux décentralisés.

- Appui à la réflexion sur les groupes spécifiques

L'analyse faite des problèmes de Gestion des Ressources Naturelles au Sahel a fait ressortir clairement la complexité des aspects liés à la marginalisation de certains groupes, particulièrement les femmes et les pasteurs.

Dans l'approche des questions juridiques et institutionnelles (foncier, décentralisation) et pour celles qui se rapportent à la représentativité du monde rural (plate-forme) la prise en compte des femmes contribuera à trouver des solutions durables en faveur de la protection et du renouvellement des ressources.

Les réflexions seront menées sur la participation des femmes aux instances locales de décision, sur les approches et les stratégies en tenant compte des complexités socioculturelles, sur le pastoralisme, sur les mécanismes locaux de règlement des conflits et des échanges d'expériences sur plusieurs thèmes.

b- Les activités suivantes sont programmées courant 1996 en Guinée Bissau

- Appui en expertise et organisation des rencontres locales dans le cadre du processus d'élaboration de la loi foncière;
- organisation de la restitutions des résultats du forum sur la plate-forme;
- Etude diagnostique sur les organisations paysannes (fiches sur les O.P., tendances-enjeux-et défis, base des données);
- Note sur l'expérience de décentralisation en guinée bissau;
- Etude de cas sur la gestion Alternative des conflis;
- Etude sur Femmes et Gestion des Ressources Naturelles
- Voyage d'études pour la commission nationale de la loi de la terre au Burkina, au Niger, en Côte d'Ivoire et en Guinée Conakry.

3. Projet Régional de promotion des Energies Domestiques et Alternatives au Sahel (PREDAS)

a - présentation du projet

Face aux résultats limités des différentes approches énergétiques sectorielles (foyers améliorés, programme Gaz, projets de reboisement au niveau national, économie de bois, etc.), il est apparu indispensable d'avoir une vision intégrée du problème énergétique au Sahel.

Le PREDAS répond à cette nécessité de prendre en compte les différentes sources énergétiques

- Source ligneuse : bois et dérivés
- Source Solaire : photovoltaïque et thermique
- Source fossile classique : hydrocarbure et charbon minéral

Etat d'avancement

Les termes de références pour l'élaboration du dossier de projet sont prêts et ont été communiqués aux différents partenaires. Il s'agira dans les mois à venir d'harmoniser les positions autour de ces termes de références et mobiliser les ressources nécessaires à l'élaboration du dossier de ce programme.

Les activités en cours

En attendant le lancement du processus d'élaboration du dossier de PREDAS, l'exécution du Projet Régional Solaire (PRS) d'un montant de 22 Milliards de FCFA se poursuit. Le PRS a permis la mise en place de 661 pompes solaires et 662 équipements communautaires.

b - Activités prévues pour l'année 1996

Pour cette année les activités suivantes sont prévues :

- étude sur la valorisation de l'épargne réalisée autour des pompes. Cette étude est réalisée par SEMIS;
- Suivi socio-économique de stations de pompage à confier dans les prochaines semaines à un bureau d'études ;
- Une réunion de synthèse de l'expérience du PRS est prévue en fin de l'année 1996.

4. Programme Régional d'Information et de Sensibilisation Multimédia sur l'Environnement (PRISME)

a - Présentation du projet

Le Programme Régional d'Information et de Sensibilisation Multimédia sur l'Environnement (PRISME) est une expertise en communication au service du CILSS et plus particulièrement des Projets, pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Le PRISME est un programme transversal « logé » dans le Programme Majeur GRN. Une étude sera bientôt conduite par un consultant pour déterminer le contenu de la mission du PRISME dont les activités s'étendront à plusieurs niveaux :

- Au niveau supérieur

En informant et en sensibilisant les autorités à tous les échelons et les décideurs, les leaders d'opinion, du fait Sahélien et des politiques mises en œuvre pour le maîtriser;

- A la base

En ce faisant l'écho des expériences des premiers acteurs de la Lutte Contre la Désertification et les effets de la sécheresse;

En valorisant les actions menées par la publicité

Ces activités se feront en s'appuyant sur les mass médias classiques, mais aussi sur les structures du CILSS et toutes celles qui travaillent dans le domaine de la sécheresse, de la désertification et de la sécurité alimentaire.

Les réseaux spécifiques de journalistes de l'environnement, les spécialistes de la communication y seront associés.

Le PRISME aura aussi à assurer le « formation » et le volet « conseil » de sa mission auprès des projets CILSS.

Il mobilisera autant que possible, les possibilités de formation dans le domaine de l'information, pour appuyer les journalistes qui oeuvrent dans le cadre de la gestion des ressources naturelles et accroître leurs compétences et leurs connaissances.

ANNEXE II

MISSION CIRCULAIRE DU PROGRAMME MAJEUR GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (Guinée Bissau)

PROGRAMME DE RENCONTRE

Lundi 15 Juillet 1996

- 8 H 00 : Rencontre avec le Ministre de l'environnement, du tourisme et de l'artisanat
- 9 H 00 : Rencontre avec le Secrétaire d'Etat au Plan
- 9 H 30 : Rencontre avec la Commission Nationale de la Loi de la terre et le forum des ONG
- 10 H 30 : Rencontre avec le représentant de la FAO
- 11 H 00 : Rencontre avec le Ministre de Développement Rural et de l'Agriculture
- 15 H 30 : Rencontre avec le Délégué de l'Union Européenne
- 16 H 00 : Rencontre avec le Directeur de l'USAID

Mardi 16 Juillet 1996

- 10 H 00 : Rencontre de synthèse avec divers partenaires
- 15 H 00 : Rencontre avec le représentant du PNUD
- 15 H 30 : Rencontre avec IA COOP2RATION Suédoise (ASDI)
- 16 H 00 : Rencontre avec la coopération Française

ANNEXE III

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

- | | |
|------------------------------|---|
| 1. Mme CARMEN Pereira | Développent Assistant USAID
Tél : 20 18 09/17 |
| 2. M. Rui Miranda | Conseiller PNUD
tél : 20 13 62 |
| 3. M. VAYSSIE Jacques | Conseiller Technique
GABCA/MDRA |
| 4. M. Mario MARTINS | Adjt CONACILSS
Tél : 245 - 22 21 43 |
| 5. M. Bailo BALDE | Resp. Dep. Energies
INITA Tél : 22 20 80 |
| 6. M. Ivone COSTA | Présidente INITA Tél : 222080
CP 251 Bissau |
| 7. M. Barry Hamara | Département Economie d'énergie
INITA |
| 8. M.SORY Diawara | Directeur Exécutif de l'ONG VOLUDES
CP 561 Bissau Tél : 25 34 49) |
| 9. M.José RODRIGUEZ | Membres de la direction VOLUDES |
| 10. M. Bernandino dos Santos | Secrétaire Exécutif VOLUDES |
| 11. M. Conceição YOURA | Resp. Section Agricole et Environnement
S.E. Plan Tél : 22 24 24 |
| 12.M. José BOASSY | Directeur GAB Planification et Sécurité
Alimentaire S.E. Plan Tél : 22 24 24 |
| 13. M. JOA VAZ Mané | Coordonnateur de Production des
Programmes GNCSE Tél : 21 34 02 |
| 14. Casimiro DIAS | Directeur adjoint DSFC Tél : 22 17 80 |

15. M. AMADI Jamenco	Directeur de service GuinéGAZ C.P. 1260 Tél : 25 27 68
16. M. Bacar MANE	Directeur des Forêts et chasse C.P. 71 Tél : 22 17 80
17. M. ADLINO HANDEM	Président ALTERNAG CP 343 Bissau Tél : 25 27 81
18. M. KAOUSOU DIOMBERA	Chef de division Direction des Eaux et forêts CP 71 Tél : 22 17 80
19. M. SELLO Djalo	Coordonnateur exécutif Association des CRIANDORES de GADO CP 399 Tél : 21 19 17
20. M. Mario Silva Juiniao	Président Amies de la Terre Tél : 21 19 81
21. M. LASSANA TASSANE	Chef de D.COOP. DGPOSE CP 71 Tél : 22 09 36
22. M. JOAO José DACOSTA	Directeur MTAA CP 85 Tél : 21 42 66
23. M. RIATO CALIDO Jalo	Assistant technique MPCI CP 484 Tél : 22 25 57
24. M. KLAS Ernald BORGES	Assistant Techniques MDPCI CP. 14 Tél : 25 10 56
25. M. Julio ALVES	Directeur MDPCI CP 14 Tél : 25 10 56
26. M. Braima BIAI	Technicien de Cadastre CP 14 Tél : 25 10 56
27. M. HEMITERIO ArlindO Costa	Assistant Directeur Général DGEI CP.311 Tél : 222275/214741
28. M. Manuel BATISTA	Représentant Assemblée National Populaire Tél : 21 47 41
29. M. Alcilia MONTEIRO	Directeur des services de l'agriculture CP. 71 Tél : 22 10 41

30. M. OLIVIO Pereira

Chef de cabinet du Ministre de
l'Administration de territoire/MAT CP. 61
Tél : 20 23 64

31. M. BACAR Djassi

Techniciens de MDRA/GAPLA
CP.71 Tél : 22 10 41

32. M. GUILHERMEDA DA Costa

Directeur Planification COSTEIRA
Tél : 25 33 83

33. M. Paulino Sousa DE AZINHALA DGRN

Les personnes rencontrées individuellement ont leur nom dans le compte rendu.